

CADRE MEMOIRE TECHNIQUE

Nom de l'Entreprise :

La consultation est passée selon les principes de la commande publique française (procédure adaptée).

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l'offre de l'entreprise au moyen d'un questionnaire.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

LES RENSEIGNEMENTS INDIQUES DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE DOIVENT ETRE LIES DIRECTEMENT A L'OBJET DU MARCHE, ET NE DOIVENT PAS ETRE UNE SIMPLE ENUMERATION DES MOYENS GENERAUX DE L'ENTREPRISE.

LE PRESENT MEMOIRE TECHNIQUE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE COMPLETE PAR LE CANDIDAT SOUS PEINE D'IRREGULARITE DE L'OFFRE.

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés. Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (en rapport direct avec l'objet du marché).

Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l'exécution de ses prestations.

Notation du critère : Valeur technique

La valeur technique de l'offre sera établie suivant la pertinence et l'adéquation de la méthodologie et des moyens proposés au regard du contexte de l'opération.

L'offre du candidat sera évaluée sur la base du cadre détaillé figurant page suivante.

Ce critère sera noté sur 40 points et représentera 40% de la note globale. Le total des points obtenus donne la notation de la valeur technique.

Points attribués / Evaluation

Le candidat ne répond pas de façon satisfaisante : 0 % de la note maximum

Le candidat répond de façon peu satisfaisante : 25 % de la note maximum

Le candidat répond de façon moyenne : 50 % de la note maximum

Le candidat répond de façon satisfaisante : 75 % de la note maximum

Le candidat répond de façon excellente : 100 % de la note maximum

1) Méthodologie, moyens matériels et humains mis à disposition

- le descriptif de la méthode, compréhension du contexte, des enjeux, de la complexité du projet et de son périmètre

- Moyens humains mis à disposition, présenter si nécessaire un calendrier avec les moyens humains mis en œuvre

2) Respect du calendrier

- Un rétroplanning des études devra être présenté et devra être cohérent avec les moyens matériels et humains mis en œuvre (précisions sur les durées et enchaînements de tâches).

